

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Durée : 30 minutes

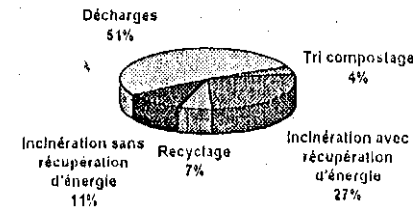
BREVETS D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Maintenance des équipements de commande des systèmes industriels + Industries chimiques et traitement des eaux + Conducteurs d'appareils Option C : Industrie pharmaceutique + Mise en œuvre de matériaux plastiques et composites + Equipements techniques et énergie + Construction et topographie dominantes construction et topographie + Travaux publics + Construction bâtiment gros œuvre + Finition + Bois et matériaux associés + Matériaux souples + Vêtement sur mesure et accessoires + Maintenance des systèmes mécaniques automatisés + Microtechniques + Outillages + Agent de maintenance des matériels + Productique mécanique : usinage + Maintenance des véhicules automobiles + Structures métalliques + Carrosserie dominante : Réparation + Electrotechnique + Installateur conseil en équipement du foyer + Electronique + Conduite et services dans le transport routier + Industries graphiques : préparation de la forme imprimante + Industries graphiques : impression + Carrières sanitaires et sociales + Bioservices

Ce sujet comporte 3 pages

1 - ENVIRONNEMENT

En France, chaque jour, nous produisons près de 60 000 tonnes d'ordures ménagères Il faut ramasser ces déchets, les éliminer et, dans la mesure du possible, les valoriser.



Traitement des déchets ménagers. Source Ademe

1.1 - A partir du document ci-dessus, citer les 3 possibilités de valorisation des déchets . 3 pts

1.2 - Pourquoi les communes demandent-elles aux consommateurs de faire le tri de leurs poubelles ? 1 pt

1.3 - Combien de déchets ménagers sont (en pourcentages) Poser les calculs.
1.3.1 - valorisés (réutilisés) ? _____ 1 pt

1.3.2 incinérés ? _____ 1 pt

? - **CONSUMMATION**

M. THIBAUT reçoit le document suivant.

M. THIBAUT Pierre 2 rue des Ormes 29200 BREST			
Relevé du 01.01.99 au 30.05.99		Date : 10.05.1999	
BNP		Ancien solde : 2 354 F	
N° compte : 9850147			
Date	Nature de l'opération	Débit	Credit
4/05	Retrait CB	500	
5/05	Virement paye avril		6465
7/05	70150003	263	
18/05	Prélèvement GAN	478	
25/05	7018007	756	
29/05	7018005	1873	
Nouveau solde : 4 949 F			

2.1 . Quel est le nom de ce document ? 1 pt

2.2. Donner le montant sur le compte de M. THIBAUT (à partir du document ci-dessus) :

2.2.1 -le 01.05.1999 : _____ 1 pt

2.2.2. le 10.05.1999 : _____ 1 pt

Voici un extrait du talon du chéquier de M. THIBAUT :

4/05	chèque 7018003	263 F
10/05	chèque 7018004	1949 F
15/05	chèque 7015005	1873 F
19/05	chèque 7018006	500 F
22/05	chèque 7018007	756 F

2.3 - Le nouveau solde inscrit sur le document correspond-il à l'argent que M. THEBAUT possède réellement sur son compte au 30/05/1999 ? Pourquoi ? 2 pts

2.4 - Combien d'argent lui reste-t-il réellement le 30/05/1999 Y 2 pts

3 - VIE PROFESSIONNELLE

3.1 . L'élection des délégués du personnel est-elle obligatoire dans toutes les entreprises ? Justifier votre réponse. 1 pt

3.2. Citer 2 rôles des délégués du personnel. 2 pts

3.3 . Citer 3 autres représentants du personnel, 1,5 pt

3.4 - Donner un titre au document ci-dessous. 0.5 pt

Il est obligatoire dans les entreprises d'au moins 20 salariés. Le chef d'entreprise doit consulter les représentants du personnel avant dz le rédiger. Le projet de règlement est transmis à l'inspecteur du Travail qui peut demander des modifications. Un exemplaire est déposé au secrétariat des prud'hommes. Le règlement est affiché sur les lieux du travail.

3.5. Indiquer les autres textes réglementaires que doit obligatoirement respecta l'entreprise, 2 pts

